Par l'honorable M. Fowler:-

De Herbert Walter Ecclestone, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec sa famme. Reta Carley Ecclestone.

Par l'honorable M. McCall:-

De Gale Karafel, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mary Karafel, sa femme.

De Meryl Adams, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec son mari. Leighton William Adams.

De la pétitionnaire susdite, demandant d'être dispensée de payer les droits en

obtention de ladite loi.

De William George Wren, de la ville de Paris, dans le comté de Brant, dans la province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec sa femme, Elizabeth Hildora Wren.

Du pétitionnaire susdit, demandant d'être dispensé de payer les droits en obten-

tion dudit bill.

Par l'honorable M. Barnard:-De la Pacific Marine Insurance Company; De la Kettle Valley Railway Company.

Par l'honorable M. Webster (Stadacona):-De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Par l'honorable M. Ratz:-

De George Henry Shemilt, de la ville d'Oshawa, dans la province de l'Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Florence May Shemilt, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, femme mariée.

De Ada Mabel Anderson, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec son mari, Robert Lyon

Anderson.

Son Honneur le Président présente au Sénat le rapport des bibliothécaires conjoints de la bibliothèque du Parlement pour l'année 1919.

Il est alors lu par le greffier comme suit:-

RAPPORT DES BIBLIOTHECAIRES POUR 1919.

OTTAWA, février le 25 1920.

A l'honorable Président du Sénat.

Les bibliothécaires conjoints ont l'honneur de faire leur rapport comme suit pour l'année 1919 :--

Les vacances parlementaires ont été si courtes qu'il y a peu de chose à ajouter au contenu du rapport de 1919.

La situation actuelle à l'égard des transports et du service postal, bien qu'améliorée, est encore loin d'être satisfaisante; et il s'ensuit des retards.

L'état du commerce de la librairie est loin d'être normal, surtout en ce qui regarde les ouvrages nécessaires au Parlement.

Il y a une inertie marquée dans la publication d'ouvrages intéressants et utiles, surtout dans le domaine de la biographie.

Les ouvrages à consulter sont publiés comme de coutume, et nous avons pri rous procurer les annuaires de 1919.